

Paris, 18 avril 2024

**AVIS AUX PORTEURS DU FONDS  
OSTRUM SRI MONEY PLUS**

**(Codes ISIN : Part I(C) : FR0010885236 / Part I (D) : FR0010885251**

**Part R (C) : FR0010885210 / Part N (C) : FR0013230257/ Part M (C) : FR0013527785)**

Nous vous informons des modifications suivantes apportées au FCP OSTRUM SRI MONEY PLUS ci-après « le Fonds » :

- Le Fonds détiendra désormais une proportion minimale de 20% d'investissement durable. En conséquence une nouvelle annexe précontractuelle « SFDR » est attachée au prospectus du Fonds,
- Il est précisé que les green bonds, social bonds, sustainability bonds et sustainability-linked bonds pouvant être détenus par l'OPCVM respecteront à minima respectivement les « Green Bond Principles », « Social Bond Principles », les Sustainability Bond Guidelines (SBG) et les « Sustainability-linked Bond Principles ».
- Le montant minimal de première souscription des parts IC (code Isin : FR0010885236) et ID (code Isin : FR0010885251), est abaissé de 500 000 euros à 100 000 euros.

**Ces modifications entreront en vigueur le 25 avril 2024.**

Il n'y a pas d'autre modification sur le Fonds.

Le prospectus intégrant l'annexe SFDR ainsi que les Priips sont disponibles auprès Natixis Investment Managers International : [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).

Il peut vous être adressé dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

**NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL**  
Service Clients  
43, avenue Pierre Mendès-France  
75013 PARIS